

JUSTICE

A quoi ressemblera le mandataire de justice du XXI^e siècle ?

Encore faudrait-il qu'il passe l'écueil Macron. Xavier Huertas, président du CNAJMJ, a reçu Christiane Taubira à La Colle-sur-Loup pour ce rendez-vous 2015 de la profession, et de réforme il fut largement question.



Objectif de ces journées initiées chaque année en juin par le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ) : se former au droit des entreprises en difficulté, et échanger sur tous les sujets qui gravitent autour de ces professions et pratiques, «et c'est peu dire s'ils sont nombreux cette année», souligne le président Huertas devant un parterre fourni et attentif. Et une garde des Sceaux aux aguets. «Nos professions, comme d'autres professions réglementées, ont été l'objet d'attaques aussi violentes qu'injustes, nous avons été montrés du doigt comme des professionnels à réformer d'urgence, sans que jamais les raisons qui justifieraient une telle réforme ne soient clairement exprimées et sans que des reproches précis ne nous soient adressés.» Fusionner les mandataires avec les huissiers ou les commissaires prisieurs judiciaires, supprimer les conditions d'examen et de stage pour l'accès à la profession, autant de sujets «déstabilisants pour nos professions» que le président Huertas présente en lot à Christiane Taubira. Mais «le spectre de ces réformes détestables», s'il existe bel et bien, devra passer par le travail parlementaire, un travail qui se poursuit et qui laisse entrevoir quelques lumières dans un océan de reproches. Mme la garde des Sceaux sourit.



Me Xavier Huertas aura bien fait sentir le mécontentement des professionnels face aux «injustices» d'un projet de réforme qu'ils ne comprennent pas.

Faire face à l'adversité

Aussi le Conseil national a-t-il pris les armes, s'est-il soudé autour de doléances claires et précises, «dans l'intérêt commun des professionnels et des justiciables. Et en demeurant toujours force de propositions.» Les échanges auront été un peu vifs entre Conseil national et corps législatif ou gouvernemental. «Nous avons dû, pour la première fois de notre histoire, nous mettre en grève, manifester dans la rue, et

même demander audience aux plus hautes instances, président de la République ou Premier ministre.» Pour sûr, l'année 2014-2015 n'est pas une année comme les autres. Le président Huertas ne reviendra pas sur le soutien de son autorité de tutelle, la Chancellerie, «un soutien particulièrement précieux et indispensable.» Un bon point pour Christiane Taubira, chaudement remerciée pour sa présence («c'est une première dans le cadre de nos assises professionnelles»), et ouvertement sollicitée pour encore rassurer

les troupes quant à une réforme qui ne sera pas attaquée sur le fond, mais sur la forme («s'agissant de la méthode, il est difficile d'être séduits»). Ce que veut le CNAJMJ ? Que jamais le principe d'indépendance ne soit remis en cause, quel qu'en soit le moyen. «Cette réforme a donné le sentiment d'être pilotés depuis Bercy par des interlocuteurs ignorant tout de la réalité de nos métiers. Et il est désolant que la Chancellerie n'ait pas été invitée à faire part de ses expériences.» Macron 0, Taubira 2.

Bilan et actions

«Nous sommes une profession qui, en dépit d'une conjoncture difficile, a continué à renforcer la qualité des prestations au bénéfice des entreprises en difficulté. Aucun observateur sérieux ne peut contester les progrès considérables que nous avons réalisés et qui se traduisent par une amélioration perceptible du service rendu.» Mise en place d'un centre de formation (40 sessions organisées sur une première année 2014), avec un retour favorable des professionnels, puis d'une véritable école du mandat de justice, «un remarquable outil qui devance la loi», et souhait réitéré du président de voir évoluer le Conseil national en une organisation ordinaire. «Oui, l'image de la profession s'est améliorée.» Et le président, visiblement, en veut plus encore.

> L'appel du 18 juin façon Taubira

Elle ne l'a pas dit, ça n'est pas dans l'usage ni dans son registre d'humour, mais elle les a compris...

Atendue et applaudie, la garde des Sceaux pour cette étape collose. Sous la tente, d'autres professionnels de la justice ou du chiffre s'étaient glissés pour entendre la bonne parole, celle de la Chancellerie, pas de Bercy. Certes, les méthodes divergent entre les deux ministères et Christiane Taubira ne s'en est pas cachée, elle n'apprécie pas plus que ça la tactique du fait du prince, spécialité du team Macron en charge de la réforme. Travailler en bonne intelligence, dans la concertation, c'est son truc. Et sa défense. «J'exprimerai à l'intérieur du gouvernement tous mes désaccords» a-t-elle scandé en tribune. «Il s'agit de veiller à ce que, dans les conditions les plus équitables, les plus transparentes possible, vos professions exécutent les mandats publics qui leur sont confiés. Mon souci, c'est de veiller à l'intérêt du justiciable, quel qu'il soit, pour vous bien sûr les entreprises, mais pas seulement. Pas que les chefs d'entreprises, mais aussi les salariés, les clients des entreprises.» Elle se montre attachée à la couverture territoriale des administrateurs et mandataires judiciaires.

Où en est-on ? «L'état du texte tel qu'il nous a été présenté en juin/juillet 2014, convenez-



Sur notre vidéo, hommage poignant à Me Xavier Huertas.

en, n'a plus grand chose à voir avec ce qui nous est donné à lire aujourd'hui.» L'été dernier a été difficile, «passablement désagréable» du côté de la Chancellerie... Qu'en sera-t-il de celui qui s'annonce ?

"Je regrette"

"Je regrette profondément les mots qui ont été prononcés sur vos professions, les accusations globales et générales ne sont jamais justes." Un peu de baume au coeur pour

panser les plaies diverses et variées, et la promesse d'un travail qui continue. En particulier sur l'accès à la profession, avec un projet de réforme nivelant par le bas qui ne satisfait ni CNAJMJ ni ministre. «Nous allons explorer les voies par lesquelles nous pourrions corriger ces dispositions qui, selon moi, représentent un péril pour la qualité de la profession.» Une touche d'humour, un large sourire, beaucoup d'aisance et un vibrant hommage au président Huertas, c'est sous

une ovation non feinte que Mme la garde des Sceaux a quitté La Colle-sur-Loup. Si le succès a été franc et vif côté administrateurs et mandataires, quelqu'un, sous la tente, s'est montré un peu plus méfiant : Jean-Bernard Mion, Monsieur le maire en personne, sera resté un rien dubitatif. Mais c'est sans doute un peu normal quand on est... notaire.

Isabelle Ascenzi

